

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS
FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND

2009



Givisiez, le 3 mai 2010



SOMMAIRE / INHALTSVERZEICHNIS

<i>Document / Dokument</i>	<i>Page / Seite</i>
<i>Rapport du Président</i>	3
<i>Rapport des Präsidenten</i>	5
<i>Comptes 2009</i>	7
<i>Séances et délégations</i>	9
<i>Rencontres avec les autorités</i>	12
<i>Activités spéciales</i>	13
<i>Sortie des membres</i>	15
<i>Assemblées de la Fédération</i>	16
<i>Mutations des membres</i>	18
<i>Commissions et représentations</i>	19
<i>Organigramme de la Fédération</i>	24
<i>Formation professionnelle</i>	25
<i>Secrétariats gérés par la FFE</i>	27
<i>Statistiques / Statistiken</i>	38
<i>Le mot du Manager</i>	40
<i>Das Wort des Managers</i>	41
<i>Annexes au rapport annuel</i>	42
<ul style="list-style-type: none"><i>Liste des membres du Comité</i><i>Liste des membres de la FFE</i><i>Liste des membres honoraires</i><i>Liste des membres vétérans</i>	

RAPPORT DU PRESIDENT

Le gros-œuvre dans le canton de Fribourg en 2009

Beaucoup de discussions, de nombreuses analyses et projections plus ou moins alarmistes sur le futur, des plans de relance pour l'économie, des soucis justifiés pour un avenir très proche.

Que reste-t-il de tout cela aujourd'hui ?

Certes l'année 2009 a été difficile mais les entrepreneurs de la construction ont su passer la tourmente malgré tout. Pourquoi ? Et bien parce que :

- les entrepreneurs que nous sommes, savent, sans grandes déclarations ou esclandres tonitruantes, s'adapter aux conditions du marché par leur esprit d'entreprise, leur créativité, leur souci de la bien facture ;
- les bâtisseurs que nous sommes travaillent la pierre avec des hommes pour répondre au besoin des hommes ;
- notre travail n'est pas virtuel, ne se mesure pas à l'état de santé fébrile du monde de la spéculation mais se mesure par l'édifice solide, construit parpaings après parpaings ;
- les ouvriers de la construction ont continué à œuvrer avec le souci de réaliser un travail de qualité avec rendement ;
- les employeurs ont continué à mettre à disposition des places d'apprentissage pour la formation de notre jeunesse ;
- la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a travaillé à la défense et au soutien de ses membres.

Les activités de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

Pour les activités courantes de la Fédération plusieurs objectifs avaient été fixés pour 2009 :

- amélioration de la qualité des cours et augmentation de l'offre de formation continue de notre centre de formation ;
- renforcement de la présence de la Fédération dans le tissu économique et politique du canton ;
- soutien aux membres et satisfaction de ceux-ci ;
- collaboration avec les sections romandes de la Société Suisse des Entrepreneurs ;
- appui logistique à d'autres groupements, organismes liés à la construction.



Un des buts principaux de la FFE reste l'offre de cours de formation continue pour notre métier et la formation de la relève. Pour garantir une qualité de pointe, en raison des exigences accrues dans la sécurité au travail, pour le respect de l'environnement et dans la qualification des professionnels, notre centre de formation s'est étoffé avec l'engagement de deux collaborateurs bilingues supplémentaires. Un inventaire performant est également nécessaire pour produire des cours de qualité. Afin de renforcer la sécurité au niveau des engins de levage, en complément à notre de grue à montage rapide de Chiemi, nous avons acquis un chariot élévateur télescopique tout-terrain.

Il est important de relever que malgré les incertitudes liées à la crise, les entreprises fribourgeoises ont continué à former en priorité des cadres, notre force de travail. Un souci reste malgré tout pendant. Il s'agit de la place de travail pour nos cours pratiques en plein air. Le terrain de Chiemi ne nous offre plus la surface de travail nécessaire pour les exercices avec nos machines. Une solution doit être trouvée dans un avenir très proche.



La Fédération est fortement impliquée dans le tissu économique du canton de Fribourg si l'on songe au nombre d'entreprises et de collaborateurs qu'elle représente, soit environ le 16 % du PIB fribourgeois. Elle est présente aussi par les nombreux contacts qu'elle entretient avec les autorités politiques, par les prises de positions qu'elle prend lors de consultations, par la participation active de son manager.

La Fédération vit grâce à ses membres. Elle travaille pour ses membres. Avec l'aide du Secrétariat, le Bureau a traité les affaires courantes à 10 reprises durant l'année 2009. Des séances de Comité, des réflexions sur l'avenir, des séances d'audit, des revues de direction ont encore ponctué l'activité des membres du Bureau.

Notre Fédération est à l'écoute de ses membres par des enquêtes annuelles de satisfaction et un service actif dans les deux langues du canton.

La collaboration étroite avec les sections romandes de la SSE

La Fédération participe activement aux séances de la Région Romandie de la Société Suisse des Entrepreneurs. Ces réunions mensuelles permettent un échange fructueux, une unité et un pouvoir de décision important envers notre organe faïtier. Cette collaboration a aussi pour but l'unification à moyen terme des conventions locales. Certes, chaque section a ses particularités régionales et politiques mais la volonté existe.

La mise à disposition de notre Secrétariat à d'autres organismes permet à la Fédération d'apporter son soutien mais surtout ses connaissances et ses compétences dans le réseau de la construction fribourgeoise.

L'avenir 2010

Notre avenir reste lié aux maîtres d'ouvrage, aux concepteurs et aux mandataires pour le bien de l'art de construire quelle que soit la situation économique. Force est de constater que l'organisation actuelle, par les reports de chantier, les oppositions, les lenteurs administratives et le manque de préparation des dossiers, ne permet plus à l'entrepreneur de planifier et de conduire correctement les travaux.

Il est primordial que les contacts professionnels, les relations constructives, les idées, les compétences de chacun restent le principal ciment de l'art de construire. Que l'on arrête de se regarder comme des chiens de faïence et la construction ne s'en portera que mieux. La Fédération Fribourgeoise souhaite ce renforcement et ce dialogue.

Remerciements

Beaucoup de personnes donnent leur temps, leur connaissance et leur expérience, souvent dans l'ombre, pour le bénéfice de la formation professionnelle, de l'enseignement, de la représentation, du fonctionnement et de la défense des intérêts des membres de notre Fédération. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

J'associe également à mes remerciements le Bureau, le Comité, tous les collaborateurs de la Fédération et plus particulièrement Kuno Philipona, René Schouwey et notre Manager Jean-Daniel Wicht.

Jean-Luc Schouwey

RAPPORT DES PRÄSIDENTEN

Das Bauhauptgewerbe im Kanton Freiburg 2009

Es gab viele Gespräche und zahlreiche mehr oder weniger dramatisierende Zukunftsanalysen und -projektionen, Massnahmenpakete zur Stabilisierung der Wirtschaftslage, berechnete Sorgen, was die nahe Zukunft anbelangt. Was bleibt von alledem heute noch übrig?

Zwar war das Jahr 2009 schwierig, aber die Baumeister haben den Sturm überstanden. Warum? Dies ist aus folgenden Gründen so:

- Wir Baumeister vermögen uns ohne viel Worte und ohne grossen Skandal mit unserem Unternehmergeist, unserer Kreativität und unserem Bemühen um eine gute Arbeitsausführung den Marktbedingungen anzupassen;
- Um den Stein zu bearbeiten, assoziieren wir Erbauer uns mit anderen Menschen, um auf die Bedürfnisse der Menschen einzugehen;
- Unsere Arbeit ist nicht virtuell, sie misst sich nicht anhand von irgendwelchen Spekulationen, sondern anhand von mit Stein um Stein erbauten soliden Bauwerken;
- Die Bauarbeiter haben weiterhin das Ziel verfolgt, eine qualitativ hochstehende Arbeit mit gutem Ertrag zu verrichten;
- Die Arbeitgeber haben für die Ausbildung unserer jungen Leute weiterhin Lehrplätze zur Verfügung gestellt;
- Der Freiburgerische Baumeisterverband ist für seine Mitglieder eingetreten und hat sie unterstützt.

Die Tätigkeiten des Freiburgerischen Baumeisterverbands

Bei den laufenden Verbandstätigkeiten wurden für das Jahr 2009 mehrere Ziele festgelegt:

- Die Qualität der Kurse verbessern und das Angebot an Weiterbildung in unserem Bildungszentrum erweitern;
- Die Präsenz des Verbands auf wirtschaftlicher und politischer Ebene im Kanton verstärken;
- Die Mitglieder unterstützen und zufriedenstellen;
- Mit den Westschweizer Sektionen des Schweizerischen Baumeisterverbands zusammenarbeiten;
- Weitere mit dem Bauwesen im Zusammenhang stehende Gruppierungen und Organisationen logistisch unterstützen.

Eines der FBV-Hauptziele ist immer noch das Angebot an Weiterbildung in unserem Beruf und die Ausbildung der Nachfolger. Unser Ausbildungszentrum wurde mit zwei weiteren zweisprachigen Mitarbeitern ergänzt, um Spitzenqualität zu gewährleisten, aufgrund der erhöhten Anforderungen im Bereich der Arbeitssicherheit, aus Sorge zur Umwelt und für die Qualifizierung der Berufsleute. Auch ist ein leistungsfähiges Inventar für qualitativ hochstehende Kurse notwendig. Um die Sicherheit bei den Hebezeugen zu erhöhen, haben wir zusätzlich zu unserem Schnellmontagekran von Chiemi einen geländegängigen Teleskopstapler angeschafft.

Es ist wichtig zu betonen, dass die Freiburgerischen Baumeister trotz der aufgrund der Krise herrschenden Unsicherheit weiterhin in erster Linie Kaderleute, unsere Produktivkraft der Arbeit, ausgebildet haben. Eine Sorge haben wir aber immer noch: der Arbeitsplatz für unsere im Freien stattfindenden praktischen Kurse. Das Gelände von Chiemi bietet uns für die



Übungen mit unseren Maschinen nicht mehr genügend Platz. In sehr naher Zukunft muss hier eine Lösung gefunden werden.

Der Verband ist stark im Wirtschaftsgefüge des Kantons Freiburg eingebettet, wenn man die Anzahl Unternehmen und Mitarbeiter betrachtet, die er vertritt, nämlich etwa 16% des Freiburgischen BIP. Er ist auch präsent durch die zahlreichen Kontakte, die er mit den politischen Behörden pflegt, durch die Stellungnahmen, die er abgibt, wenn er um Rat gebeten wird, sowie durch die aktive Teilnahme seines Managers.

Der Verband lebt durch seine Mitglieder. Er arbeitet für seine Mitglieder. Mit der Unterstützung des Sekretariats hat das Büro im Jahr 2009 zehnmal die laufenden Geschäfte bearbeitet. Die Tätigkeiten der Büromitarbeiter umfassten ausserdem Vorstandssitzungen, Zukunftsüberlegungen, Auditsitzungen und Management Reviews.

Unser Verband geht auf die Bedürfnisse seiner Mitglieder ein, macht jährlich Zufriedenheitsumfragen und bietet einen aktiven Dienst in den beiden Kantonssprachen.

Enge Zusammenarbeit mit den Westschweizerischen Sektionen des SBV

Der Verband nimmt aktiv an den Sitzungen der Région Romandie des Schweizerischen Baumeisterverbands teils. Diese monatlichen Sitzungen ermöglichen einen positiven Austausch, fördern die Einheit und erteilen gegenüber unserem Dachorgan eine wichtige Entscheidungskompetenz. Durch diese Zusammenarbeit sollen mittelfristig auch die lokalen Gesamtarbeitsverträge vereinheitlicht werden. Natürlich hat jede Sektion ihre regionalen und politischen Eigenheiten, aber der Wille ist da.

Mit der Zurverfügungstellung unseres Sekretariats an andere Organismen, kann der Verband seine Unterstützung gewähren, aber vor allem seine Kenntnisse und Kompetenzen in das Netz des Freiburgischen Bauwesens einfließen lassen.

Die Zukunft 2010

Zum Wohl der Baukunst bleibt unsere Zukunft – unabhängig von der Wirtschaftslage – mit den Bauherren, den Entwerfern und den Auftragnehmern verknüpft. Man kommt nicht umhin festzustellen, dass die heutige Organisation mit den Baustellenverschiebungen, den Oppositionen, der administrativen Trägheit und der mangelhaften Aktenvorbereitung den Baumeistern nicht mehr ermöglicht, die Arbeiten richtig zu planen und auszuführen.

Die beruflichen Kontakte, konstruktiven Beziehungen, Ideen und Kompetenzen von allen müssen unbedingt auch weiterhin die Baukunst zusammenhalten. Man muss endlich damit aufhören, einander feindlich anzustarren; das Bauwesen wird es uns danken. Der Freiburgische Verband wünscht sich diese Stärkung und diesen Dialog.

Dankeschön

Viele Leute setzen sich häufig im Hintergrund mit ihrer Zeit, ihren Kenntnissen und ihrer Erfahrung für die Berufsbildung, den Unterricht, die Vertretung, den Betrieb und für die Interessenwahrnehmung unserer Verbandsmitglieder ein. Ihnen sei dafür vielmals gedankt!

Ich danke auch dem Büro, dem Vorstand, allen Verbandsmitarbeitern, und speziell Kuno Philipona, René Schouwey und unserem Manager Jean-Daniel Wicht.

Jean-Luc Schouwey



COMPTES 2009

Bilan

Actif		31.12.2008		31.12.2009
Actif circulant	Fr.	2'548'869.26	Fr.	2'346'793.48
Liquidités	Fr.	814'024.08	Fr.	557'141.32
Placements	Fr.	1'121'759.38	Fr.	1'271'745.75
Impôts anticipés	Fr.	6'026.55	Fr.	11'977.35
Intérêts courus	Fr.	5'631.80	Fr.	5'080.06
Créances membres	Fr.	94'265.30	Fr.	56'601.10
Créances non-membres	Fr.	217'652.90	Fr.	183'088.10
Créances partenaires	Fr.	186'493.70	Fr.	212'859.90
Actifs transitoires	Fr.	103'015.55	Fr.	48'299.90
Actif immobilisé	Fr.	1'247'687.30	Fr.	1'522'988.10
Participations et titres non cotés	Fr.	52'950.00	Fr.	77'950.00
Immeubles	Fr.	1'029'412.20	Fr.	1'003'736.40
Mobilier, véhicules, parc informatique	Fr.	165'325.10	Fr.	441'301.70
Total de l'actif	Fr.	3'796'556.56	Fr.	3'869'781.58

Passif		31.12.2008		31.12.2009
Fonds étrangers à court terme	Fr.	192'498.60	Fr.	314'008.95
Banque	Fr.	0.00	Fr.	0.00
AFC (TVA)	Fr.	0.00	Fr.	1'461.20
Fournisseurs	Fr.	90'129.35	Fr.	113'451.10
Fonds formation SSE	Fr.	86'034.25	Fr.	154'861.65
Passifs transitoires	Fr.	16'335.00	Fr.	44'235.00
Fonds étrangers à long terme et provisions	Fr.	634'000.00	Fr.	649'000.00
BCF, hypothèque	Fr.	375'000.00	Fr.	375'000.00
Provisions pour perte sur titres	Fr.	112'000.00	Fr.	127'000.00
Provisions foire de Fribourg	Fr.	15'000.00	Fr.	15'000.00
Provisions agrandissement Chiemi	Fr.	90'000.00	Fr.	90'000.00
Provisions pour pertes sur débiteurs	Fr.	17'000.00	Fr.	17'000.00
Provision pour investissements futurs	Fr.	25'000.00	Fr.	25'000.00
Fonds propres	Fr.	2'970'057.96	Fr.	2'906'772.63
Capital initial	Fr.	2'995'421.11	Fr.	2'970'057.96
Variation de l'exercice	Fr.	-25'363.15	Fr.	-63'285.33
Total du passif	Fr.	3'796'556.56	Fr.	3'869'781.58

Comptes pertes et profits

Produits	31.12.2008		31.12.2009	
Produits du Secrétariat	Fr.	587'490.38	Fr.	588'088.82
Cotisations des membres	Fr.	311'498.90	Fr.	312'341.80
Ventes de publications	Fr.	6'115.98	Fr.	11'170.00
Indemnités de Secrétariat	Fr.	182'612.00	Fr.	194'548.77
Produits d'administration	Fr.	63'721.00	Fr.	67'685.60
Recettes diverses	Fr.	23'542.50	Fr.	2'342.65
Produits de la formation	Fr.	1'591'946.90	Fr.	1'372'718.35
Cours d'apprentissage	Fr.	494'304.95	Fr.	399'739.50
Cours de perfectionnement	Fr.	826'948.75	Fr.	670'116.10
Cours spéciaux	Fr.	98'980.00	Fr.	41'540.00
Promotion et stages pratiques	Fr.	12'000.00	Fr.	46'000.00
Ventes de publications	Fr.	1'233.00	Fr.	0.00
Participation au frais administratifs	Fr.	119'851.05	Fr.	138'392.30
Dons et produits divers	Fr.	38'629.15	Fr.	76'930.45
Produits de la fortune	Fr.	187'978.67	Fr.	232'340.48
Revenus des capitaux	Fr.	34'459.88	Fr.	159'685.23
Revenus des immeubles	Fr.	153'518.79	Fr.	72'655.25
Total des produits	Fr.	2'367'415.95	Fr.	2'193'147.65

Charges directes	31.12.2008		31.12.2009	
Charges du Secrétariat	Fr.	733.60	Fr.	13'527.70
Service aux membres	Fr.	0.00	Fr.	0.00
Achats de publications	Fr.	733.60	Fr.	13'527.70
Charges de la formation	Fr.	1'289'381.55	Fr.	1'326'789.50
Cours d'apprentissage	Fr.	500'197.40	Fr.	601'100.75
Cours de perfectionnement	Fr.	612'245.60	Fr.	501'149.90
Cours spéciaux	Fr.	65'395.20	Fr.	37'844.95
Promotion	Fr.	15'763.60	Fr.	65'446.10
Achats de publications	Fr.	72.70	Fr.	72.70
Salaires et charges sociales	Fr.	60'764.90	Fr.	74'872.40
Frais divers et amortissements	Fr.	34'942.15	Fr.	46'302.70
Attribution provisions	Fr.	0.00	Fr.	0.00
Charges de la fortune	Fr.	398'587.84	Fr.	152'313.61
Intérêts et frais financiers	Fr.	14'440.05	Fr.	12'757.50
Différences de cours non réalisées	Fr.	257'318.74	Fr.	26'747.91
Charges des immeubles	Fr.	126'829.05	Fr.	112'808.20
Total des charges directes	Fr.	1'688'702.99	Fr.	1'492'630.81

Charges indirectes	31.12.2008		31.12.2009	
Charges du personnel	Fr.	396'593.05	Fr.	422'796.65
Frais de Bureau et d'administration	Fr.	225'984.16	Fr.	245'262.97
Entretien et amortissement	Fr.	40'942.30	Fr.	47'203.50
Assurances et impôts	Fr.	29'554.55	Fr.	21'006.15
Publicité, annonces, internet	Fr.	11'002.05	Fr.	27'532.90
Total des charges indirectes	Fr.	704'076.11	Fr.	763'802.17

Résultat annuel	Fr.	-25'363.15	Fr.	-63'285.33
------------------------	------------	-------------------	------------	-------------------

SEANCES ET DELEGATIONS

Cette partie de rapport présente les activités déployées par le Comité et la direction de la Fédération au niveau régional et national. Ces séances, nombreuses, permettent de traiter des problèmes actuels et courants de la construction et de prendre les décisions qui créeront les conditions favorables pour les activités de nos membres.

Assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs

La journée de la construction 2009, qui regroupe les Assemblées générales de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) et de la HG Commerciale, s'est déroulée à Berne dans le magnifique cadre du Kursaal. Le Président central, le conseiller national Werner Messmer s'est livré, comme chaque année, à une évaluation de la situation au niveau de la politique associative.

Il a entre autre émis quelques considérations sur le partenariat social et a réaffirmé que la construction a besoin d'une convention collective de travail qui fixe les règles que tout un chacun est appelé à respecter. Il a encore souligné que la tolérance et le respect mutuel doivent faire partie de ce partenariat social.

Sur le plan de l'image au sein de l'opinion publique, Werner Messmer a relevé que le vide conventionnel a eu pour effet une tendance des médias à prendre parti pour les soi-disant plus faibles, polarisant le débat entre travailleurs menacés et entrepreneurs aisés et autoritaires. Il a estimé qu'il n'est pratiquement pas possible de communiquer de manière crédible le point de vue des employeurs. La situation s'étant heureusement calmée, le Président central a estimé qu'il était temps de prendre des mesures pour améliorer l'image de la branche de la construction. Il s'agira de mener une campagne promotionnelle, soutenue par l'ensemble des sections de la Société Suisse des Entrepreneurs, sur tout le territoire suisse en montrant nos forces soit une politique de formation exemplaire et des conditions salariales et des prestations sociales généreuses.

Assemblées des délégués

La SSE a convoqué deux Assemblées des délégués en 2009. Les points suivants ont été débattus :

Assemblée de printemps du 28 mai 2009

- Comptes annuels
- Election de l'organe de contrôle
- Informations d'actualité de la SSE
- Convention des contremaitres
- Négociations sur le Parifonds
- CN 08/12, concept d'application et élimination des particularités régionales
- Fond de formation de la SSE

Assemblée d'automne des 3 et 4 novembre 2009

C'est une Assemblée chargée qui attendait les délégués, 15 points étant à l'ordre du jour dont voici les plus importants :

- CN 2012
- Financement campus Sursee
- Projet concernant la promotion de l'image de la construction
- Parifonds, fonds de formation de la SSE
- Informations générales sur la caisse de compensation militaire, la fondation FAR, l'administration centrale de la SSE, réorientation du CRB



Réunions des Directeurs

Deux séances des Directeurs et Secrétaires des associations cantonales ont été organisées en 2009. La première, le 23 janvier 2009, s'est déroulée au siège du Secrétariat romand de la SSE à Lausanne et a réuni les représentants des sections de la Région Romandie. La deuxième a été organisée à Berne le 1^{er} septembre avec tous les acteurs au niveau national.

Les thèmes traités permettent de dégager, en principe, une unité de vue au niveau de la Suisse romande, respectivement au niveau Suisse. Vous trouvez ci-dessous une liste, non exhaustive, des sujets discutés :

Région Romandie

- Baromètre des préoccupations et des attentes des sections
- Présentation du système Partner-Web de la SSE
- Campagne d'information sur les dangers de l'amiante
- Contrat d'entreprise et variations des prix
- CN 08
- Fonds de formation de la SSE
- Validation des acquis dans la formation professionnelle
- Enquête sur les nouveaux forfaits de subventions des cours interentreprises
- Renforcement de la Région Romandie

Suisse

- Situation économique
- Informations sur les grands dossiers de la SSE
- Campagne sur l'image du secteur principal de la construction
- Projets en cours dans la formation professionnelle
- Développement durable
- Enquête sur la CN 2012
- Introduction du Parifonds
- Concurrence et loi sur les cartels
- Présentation de l'offre de formation du campus Sursee
- Caisse de compensation

Réunions des Responsables techniques de la Région Romandie

Les réunions techniques ont pour objectifs de vérifier, pour la Région Romandie, quels sujets posent d'éventuels problèmes aux entrepreneurs et par la réflexion commune servent à dégager des actions à mener au sein de chaque association.

Les 2 séances de 2009 ont vu les responsables techniques évaluer les problèmes suivants :

- Directive pour un compte prorata harmonisé en Suisse romande
- Délais de paiement dans la construction
- Expertise annuelle des poids lourds
- Enquête sur la problématique des vols sur les chantiers
- Pénurie de gravières et de décharges en Suisse
- Mise à jour du réseau électronique des données de la Suisse romande
- Validation des valeurs du taux de régie
- Attribution des marchés par les CFF

Réunions de la Région Romandie

Les Présidents de la Région Romandie accompagnés de leurs Directeurs se sont rencontrés à nouveau à 6 reprises durant l'année 2009. Quatre séances ordinaires furent convoquées à Yverdon, une à Vaumarcus pour rendre hommage aux nouveaux entrepreneurs diplômés. L'Assemblée annuelle, réunissant les délégués romands de la SSE, les Présidents et Directeurs, a été organisée par la section Jura bernois de la SSE à la halle des maçons de Moutier.

A noter que toutes ces séances ont été présidées par Jean-Luc Schouwey, le Président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

Les thèmes suivants ont occupé les débats des Présidents et Directeurs:

- Préparation des Assemblées des délégués de la SSE
- Politique patronale et CN 2008
- Propositions pour la CN 2012
- Situation économique dans la RR
- Activités médiatiques en Suisse romande
- Communiqués de presse
- Comptes de la Région Romandie (RR)
- Objectifs 2009-2010 de la RR
- Renforcement de la RR
- Contact avec la Région Bâle
- Procédure pour la désignation du nouveau chef du Secrétariat romand de la SSE
- Promotion des métiers du bâtiment
- Site Internet pour la mise en valeur des métiers du bâtiment
- Image de la branche
- Formation des contremaîtres
- Salaires 2010 dans la branche
- Projet SUVA, renforcement des contrôles sur les chantiers
- RPLP, facturation abusive

www.formation-construction.ch

Accueil Apprentissages Comment faire ? Actualités

La formation

une ligne de vie

Les valeurs humaines sont au cœur de tous les métiers de la construction. L'acte de construire est essentiel à tout progrès, à tout développement économique et social.

Bâtir est un geste d'avenir. C'est la première pierre qu'on pose pour demain. C'est aussi une première empreinte pour réussir sa vie professionnelle.

Tout est au masculin, mais tout est valable au féminin

RENCONTRES AVEC LES AUTORITES

Réunion avec le Directeur de la DAEC, Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Godel

Le Bureau exécutif de la Fédération a rencontré Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Godel, en charge de la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC), le jeudi 23 avril pour un échange de points de vue sur des sujets d'actualité.

Une fois de plus, le premier sujet traité fut celui des marchés publics. La Fédération a demandé, au Directeur de la DAEC, de reconstituer le groupe de travail tripartite « Marchés publics » conduit par le soussigné actif à intervalles réguliers depuis 1999. Objectif, revoir les documents des marchés publics fribourgeois pour tenter de simplifier la procédure dans la mesure du possible. La proposition de notre Fédération, au Conseiller d'Etat Georges Godel, de limiter la représentativité des partenaires à 3 par partie (services publics, mandataires et entrepreneurs) fut acceptée. Grâce à ce précieux soutien et après que les divers représentants furent nommés, la première séance a eu lieu le 1^{er} juillet 2009. Les personnes suivantes ont été nommées :

Etat de Fribourg :

- Charles-Henri Lang, architecte cantonal, service des bâtiments
- Christophe Bressoud, service des ponts et chaussées
- Michel Noëz, service des autoroutes

Mandataires :

- Yvan Chappuis, architecte
- Pascal Engler, ingénieur civil
- Jacques Spicher, ingénieur spécialiste

Entrepreneurs :

- Luc Giroud, entrepreneur
- Pierre Gremaud, calculateur
- Jean-Daniel Wicht, manager FFE

L'année 2009 ayant été marquée par la crise financière mondiale, une discussion intéressante eu lieu encore sur le plan de relance de l'économie fribourgeoise établi par le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg. Monsieur le Conseiller d'Etat a présenté les mesures touchant la construction ainsi que le programme des travaux des constructions de l'Etat de Fribourg.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs adresse un tout grand merci à Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Godel pour son écoute attentive et l'échange constructif.

Jean-Daniel Wicht

ACTIVITES SPECIALES

Achat d'un élévateur télescopique tout terrain



Le 23 janvier 2009, une petite manifestation officielle marquait, au centre de formation de Chiemi à Düdingen, la livraison de l'élévateur télescopique tout terrain type Manitou MRT 2150 commandé quelques mois auparavant par la Fédération. Cet engin polyvalent et de plus en plus utilisé sur les chantiers fribourgeois a été choisi pour faire face aux nouvelles exigences dans le domaine des grues de déchargement (grues sur camions) de plus de 22 mètres de portée, pour la formation sur les plateformes élévatrices et également pour la formation sur les grues automobiles. Depuis lors, la Fédération peut répondre à toutes les exigences de formations fixées tant par l'ordonnance sur les grues que par la Caisse nationale d'assurance contre les accidents (suva) qui exige un permis pour les engins de levages répondant à certains critères.

Finale nationale du concours de maçons

C'est à Forum Fribourg que s'est déroulée la finale du championnat suisse des maçons 2009, du 20 au 24 janvier. Le concours était organisé par notre équipe de la Halle des maçons. Les six meilleurs jeunes maçons suisses sélectionnés lors d'éliminatoires régionaux et qualifiés lors d'une finale à Lugano y participaient. Grâce à sa victoire, Benjamin Kuhn de Zuzwil SG, a gagné le droit de représenter, durant l'automne, la Suisse aux championnats du monde des métiers à Calgary au Canada. A noter que cette année aucun fribourgeois ne participait à la finale.

Dans le cadre du forum START des métiers, exposition qui a lieu tous les deux ans, la construction était à l'honneur. Les visiteurs pouvaient découvrir les métiers du bâtiment dans l'ordre logique de la construction, des fondations à la toiture avec au centre une attraction extraordinaire, le concours des maçons.

Devant une foule de visiteurs émerveillés, ces jeunes ont réalisé un travail de maçonnerie d'un haut degré de difficulté. L'écusson de la ville de Fribourg ainsi que la traditionnelle feuille d'érable canadienne décoraient, avec différentes briques de couleur en terre cuite, l'élément de maçonnerie construit.

Le samedi, en fin de journée, le Directeur de l'économie et de l'emploi, le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen, a fait l'éloge de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs organisatrice du concours et de la cérémonie de remise des prix. Il a également relevé que beaucoup de jeunes gens manquent de motivation pour l'apprentissage d'une profession artisanale. Il est très important que les branches professionnelles réveillent l'intérêt des jeunes avec de telles activités. Il suffit parfois seulement de stimuler l'ambition afin que les jeunes puissent développer leur enthousiasme.

« Ces jeunes sont notre avenir » a également souligné Jean-Luc Schouwey, le Président de la Fédération. Après avoir félicité les six candidats, il a encore remercié les experts pour leur disponibilité et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation d'envergure nationale.



Une des réalisations du concours (Photo JDW)

Conférence de presse sur la sécurité au travail

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs s'engage pour la sécurité au travail sur les chantiers car chaque accident du travail est un accident de trop !

Le mardi 2 juin 2009, nous organisons, au centre de formation de Chiemi à Düdingen, une conférence de presse afin de faire découvrir l'engagement des entrepreneurs fribourgeois en faveur de la sécurité au travail.

Auparavant, une visite des lieux avec les médias leur a permis de voir à l'œuvre des collaborateurs de l'entreprise Implemia Construction SA à Fribourg suivant la formation de notre « parcours de sécurité ».

Durant la conférence de presse Thierry Progin, Directeur du centre de profit Fribourg d'Implemia, et le soussigné se sont exprimés sur le sujet : « sécurité au travail sur les chantiers fribourgeois et mesures prises dans les entreprises pour maîtriser les risques ».

Les médias ont été informés que nos infrastructures modernes reçoivent en moyenne, chaque année, 500 travailleurs du secteur principal de la construction pour appréhender les dangers potentiels sur les chantiers du bâtiment et du génie civil. C'est aussi le seul centre de formation fribourgeois reconnu par la suva pour la formation des grutiers.

Cette manifestation a fait les gros titres de la Liberté et du Freiburger Nachrichten, les deux quotidiens relevant positivement le travail réalisé dans le centre de formation et l'engagement des employeurs fribourgeois. Un succès pour une première !



Parcours de sécurité à Chiemi (Photo KP)

SORTIE DES MEMBRES

Le développement durable est le sujet d'actualité par défaut de notre société de consommation. Plus personne ne conteste aujourd'hui que tout doit être entrepris afin de limiter notre empreinte sur cette terre afin de préserver les ressources naturelles pour les générations futures. De nombreux projets allant dans le sens du développement durable voient le jour également dans notre canton. Les premiers projets d'implantation d'éoliennes ont été évoqués dans la presse. Si le courant produit est propre, certains milieux s'inquiètent malgré tout de l'impact sur le paysage. Dès lors pourquoi ne pas s'intéresser de plus près à la construction d'une éolienne afin de voir à quels défis les entrepreneurs fribourgeois, comme les autorités, seront appelés à répondre dans un avenir proche.

Ce sont 25 personnes qui ont participé à la visite du parc d'éoliennes du Mont-Crosin, malgré un temps pluvieux, une fois n'est pas coutume.

Après le repas de midi, les entrepreneurs se sont plongés dans les entrailles de la terre, pour découvrir une autre énergie propre, les moulins souterrains du col des Roches. L'eau a creusé le rocher puis le génie et la volonté de l'homme ont permis d'excaver, à la force du bras, d'impressionnantes cavernes sur plusieurs niveaux pour permettre l'installation d'immenses meules à grains de plusieurs mètres de diamètre.

La journée s'est terminée dans le Vully à la cave du Petit Château, chez le vigneron Eric Simonet qui, avec son fils, a montré aux entrepreneurs fribourgeois la passion qui l'anime pour élever des vins d'excellente qualité. Rarement la visite d'une cave et de son vignoble n'avaient été aussi passionnante grâce à deux vignerons particulièrement motivés.

La Fédération remercie toutes les personnes qui ont fait de cette journée une réussite, plus particulièrement nos deux sponsors, la HG Commerciale et la société Altrajob.

Jean-Daniel Wicht



Eolienne au Mont Crosin (Photo JDW)

ASSEMBLEES DE LA FEDERATION

Assemblée de printemps

Le 28 mai 2010, les membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs se retrouvaient à Romont pour leurs assises annuelles, entourés de nombreux invités. Le Conseiller d'Etat Georges Godel, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, honorait la Fédération de sa présence.

Le Conseiller d'Etat Georges Godel s'exprime sur la crise

S'exprimant sur la crise mondiale, il a relevé que celle-ci touchait principalement l'industrie d'exportation. Même si, dans le canton de Fribourg, la situation était plus difficile dans le génie civil, il a estimé que la crise n'avait pas encore touché la construction. Néanmoins, Georges Godel a pris des mesures, lors de l'élaboration du budget de sa Direction, afin de combler le déficit d'entretien du patrimoine cantonal, tant pour les bâtiments que les routes. Ainsi, le budget 2009 de l'Etat de Fribourg, pour l'entretien, a été augmenté de manière importante. Le Conseiller d'Etat a encore relevé que le plan de relance économique fribourgeois apporterait, en cas d'acceptation par le Grand Conseil, un montant de CHF 8'000'000 de francs supplémentaires pour l'amélioration des infrastructures cantonales. Georges Godel a encore fait un tour d'horizon des projets en cours de réalisation et des problèmes rencontrés sur les grands chantiers. Il s'est dit préoccupé par le manque actuel d'ingénieurs sur le marché fribourgeois et leur niveau de formation.

Il est nécessaire de continuer à former

Jean-Luc Schouwey, Président de la Fédération, a rappelé dans son rapport l'activité de l'association déployée tout au long de l'année. Il a relevé la même inquiétude que le Conseiller d'Etat Georges Godel au sujet des ingénieurs fribourgeois. Il a encore lancé un appel à tous les membres, malgré les incertitudes liées à la crise économique, qu'il était indispensable de continuer à former et à offrir des places d'apprentissage. « Le personnel qualifié forme le noyau de nos entreprises » a-t-il rappelé.

Une nouvelle CCT fribourgeoise signée

A l'issue des points traditionnels de l'ordre du jour, les entrepreneurs fribourgeois ont reçu des informations de René Schouwey, Secrétaire patronal, sur la nouvelle CCT fribourgeoise signée par les partenaires sociaux le 26 mai 2009 ainsi que sur l'association fribourgeoise de contrôle qui, par mandat de l'Etat de fribourg, a la charge de la surveillance du travail au noir dans le canton, pour le domaine de la construction.

Ambiance festive dans la cour du château de Romont

A l'issue de la clôture de l'Assemblée, les entrepreneurs ont été invités à partager un apéritif d'înatoire dans la cour du Château de Romont. L'événement prenait encore des allures de fête grâce aux superbes mélodies d'un orchestre de jazz.



La cour du Château de Romont (Photo JDW)

Assemblée d'automne

L'Assemblée extraordinaire a été convoquée le jeudi 10 décembre 2009 à Granges-Paccot avec un tractanda allégé. C'est d'ailleurs la première fois, depuis plus de 10 ans, que les membres étaient convoqués à 17.00 heures au lieu de 16.00 heures. La crise ralentirait-elle les affaires de la Fédération ? Ou alors est-ce un signe que tout est sous contrôle et que Fribourg a peu de problèmes ? Chacun jugera.

Nombreuses informations données

Les affaires statutaires ont été rapidement menées par le Président, Jean-Luc Schouwey. Le dernier point de l'ordre du jour étant consacré à diverses informations sur la convention nationale, le nouveau Parifonds, les salaires contractuels 2010, la formation professionnelle, les conférences et séminaires qui seront organisés pour les membres au début de l'année 2010.

La HG Commerciale soutient la formation

Dans les divers, la HG Commerciale de Villars-sur-Glâne et Sévaz s'est distinguée une fois de plus en remettant, par l'intermédiaire de Philippe Gautier, un chèque de CHF 6'800 en faveur de la formation professionnelle. La Fédération ne peut que réitérer ses plus sincères remerciements pour la générosité de la HG Commerciale et encourage à soutenir cette entreprise qui appartient aux entrepreneurs.

Remerciements.

Jean-Luc Schouwey n'a pas failli à la tradition en souhaitant à tous les membres le meilleur pour l'année 2010, malgré les perspectives plutôt négatives qui pointent à l'horizon. La soirée s'est terminée au restaurant du Chant'Merle, où 50 entrepreneurs avaient décidé d'oublier pour quelques heures les soucis du chantier autour d'un excellent repas de fin d'année.

Jean-Daniel Wicht



Le repas de fin d'année à Granges-Paccot (Photo JDW)



MUTATIONS DES MEMBRES

Admissions

Nous avons enregistré en 2009 l'adhésion des entreprises :

- **Colas SA, à St-Aubin**
- **P. Stöckli AG, à Schwarzenburg**
- **Losinger Construction SA, à Fribourg**

Démissions

Nous avons enregistré la démission des entreprises au 31 décembre 2009 :

- **Marcel Droux SA, à Vuisternens-en-Ogoz**
- **Cotting Constructions SA, à Senèdes**

Membres décédés en 2009

Trois membres sont décédés durant l'année :

- **Pierre André Clot**
Administrateur de l'entreprise Estavayer Routes SA, décédé le 19 avril 2009 à l'âge de 62 ans
- **Michel Ottet**
Instructeur à la halle des maçons, décédé le 3 mai 2009 à l'âge de 57 ans
- **Georges Sulmoni**
Membre vétérane, décédé le 1^{er} juin 2009 à l'âge de 93 ans



COMMISSIONS - REPRESENTATIONS

Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

Bureau FFE

Schouwey Jean-Luc, *Président*
Brodard Nicolas, *Vice-Président*
Davet Jacques

Papaux Patrick
Zosso Hugo

Comité FFE

Schouwey Jean-Luc, *Président*
Brodard Nicolas, *Vice-Président*
Berchier François
Butty Claude
Chappuis Laurent
Davet Jacques
Emonet Frédéric
Gross Frédéric
Gurtner Patrice

Meyer Manfred
Papaux Patrick
Raemy Franz
Rappo Urs
Ropraz Bernard
Surchat Georges
Zampa Michel
Zosso Hugo

Commissions Paritaires

Commission Professionnelle Paritaire (CPP)

Brodard Nicolas
Coquoz Gilbert
Gurtner Patrice
Meyer Manfred

Davet Jacques (S)
Chappuis Laurent (S)
Gross Frédéric (S)

Tribunal Arbitral

Doutaz Pascal
Rappo Urs

Tomasini Jean-Marc
Zampa Michel

Commission du Fribourgfonds-Construction (CFP)

Davet Jacques
Ropraz Bernard

Schouwey Jean-Luc

Délégués à l'Assemblée de l'Entente paritaire

Brodard Nicolas
Coquoz Gilbert
Davet Jacques
Gurtner Patrice

Meyer Manfred
Ropraz Bernard
Schouwey Jean-Luc



Formation professionnelle

Commission de la formation professionnelle

Papaux Patrick, *Président*
Piller Hanspeter
Sassi Eric

Surchat Georges
Rubin Jean-Noël
Philipona Kuno

Maçons / constructeurs de routes / Art. 32

Papaux Patrick, *Président*
Piller Hanspeter
Zampa Michel

Philipona Kuno
Rubin Jean-Noël

Chefs d'équipe

Rubin Jean-Noël, *Président*
Bochud Simon
Brodard Frédéric

Peiry Philippe
Philipona Kuno
Surchat Georges

Examens chefs d'équipe

Rubin Jean-Noël, *Président*
Bochud Simon
Leu Daniel
Oberson Charles-Henri

Peiry Philippe
Philipona Kuno
Pugin Patrick
Schouwey Jean-Luc

Machinistes / grutiers / mécaniciens / chauffeurs

Surchat Georges, *Président*
Brodard Frédéric

Jungo Jean-Pierre
Philipona Kuno

Examens grutiers / machinistes

Surchat Georges, *Président*
Angéloz Armand
Berchier François

Jungo Jean-Pierre
Philipona Kuno

Commission d'apprentissage du métier de maçon

Piller Hanspeter, *Président*
Meyer Manfred, *Vice - Président*
Andrey Hilaire
Castella Philippe
Clerc Bertrand
Emonet Frédéric
Gross Manfred
Guccione Giovanni
Gurtner Michel
Köstinger Olivier
Leuenberger David
Mauron Stéphane
Mösle Jürg

Pasquier Serge
Philipona Kuno
Piller René
Pugin Patrick
Rappo Renaldo
Ropraz Bertrand
Sallin Nicolas
Schaller Norbert
Scherwey Yvan
Schouwey Jean-Luc
Stulz Erich
Tornare Daniel



Commissions techniques

Commission technique

Schouwey Jean-Luc, *Président*
Davet Jacques
Papaux Patrick

Schouwey René
Wicht Jean-Daniel

Sécurité / Environnement

Rappo Urs

Wicht Jean-Daniel

Délégations cantonales

Management qualité, groupe de travail

Gremaud Pierre

Wicht Jean-Daniel

Commission ETC (Ecole technique de la construction)

Pasquier Luc

Urs Rappo

Société fribourgeoise des améliorations foncières

Pasquier Luc

Commission paritaire des contremaîtres

Meyer Manfred
Ropraz Bernard

Surchat Georges

Commission pour l'attribution de la main d'oeuvre étrangère (CAMO)

Wicht Jean-Daniel

Union Patronale

Gurtner Patrice

Chambre Patronale

Schouwey Jean-Luc

Association Fribourgeoise de contrôles

René Schouwey, *Secrétaire*
Wicht Jean-Daniel

Pasquier Luc



Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Wicht Jean-Daniel, *Secrétaire*

Schouwey Jean-Luc

Conférence Cantonale de la Construction – Gestion des Déchets (CCC–GD)

Butty Claude

Commission surveillance du marché du travail

Schouwey René

Délégations nationales

Assemblées des délégués SSE

Schouwey Jean-Luc, *Président délégation*

Brodard Nicolas

Meyer Manfred

Surchat Georges (S)

Chappuis Laurent (S)

Raemy Franz (S)

Refas / Resat

Wicht Jean-Daniel

Caisse compensation militaire (CCM – SSE)

Antonietti Kurt

Marché intérieur

Schouwey Jean-Luc

Wicht Jean-Daniel

Commission I formation des maçons

Emonet Frédéric

Commission centrale examens machinistes

Largo Jean-Pierre, *Président*

Commission I examens machinistes

Surchat Georges

Philipona Kuno

Commission romande garante de la qualité (CGQ) pour la maîtrise d'entrepreneurs

Progin Thierry



Commission centrale examens entrepreneurs

Bula André

Commission I examens des entrepreneurs

Bula André, *Président*
Doutaz Pascal

Schorderet Edgar

Examens I des contremaîtres

Bula André

Parifonds-Construction – Fonds social paritaire

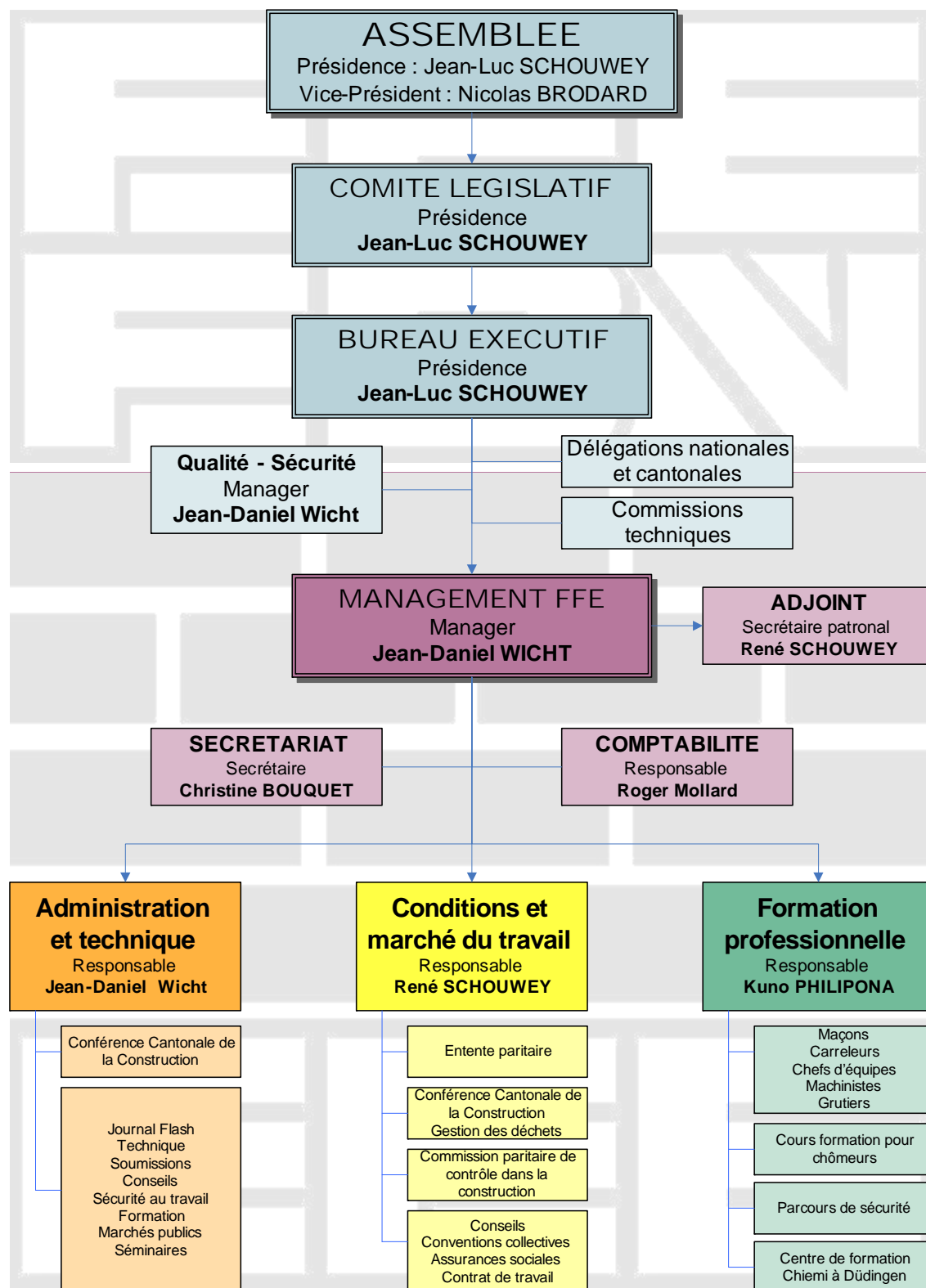
Zosso Hugo

Commission romande de la formation professionnelle

Papaux Patrick

Jean-Daniel Wicht

ORGANIGRAMME DE LA FEDERATION



FORMATION PROFESSIONNELLE

Cours interentreprises pour les apprentis maçons

Après deux années exceptionnelles, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage a fortement baissé en 2009. Les effectifs se présentent comme suit :

- 41 en première année
- 67 en deuxième année
- 44 en troisième année

C'est donc un effectif tout de même important de 146 apprentis qui a suivi en 2009 les cours de formation dans notre halle des maçons de Fribourg.

Cours interentreprises pour les apprentis carreleurs

Le nombre des apprentis carreleurs est également en diminution. Visiblement la crise a un effet négatif sur la signature de nouveaux contrats d'apprentissage. Les effectifs 2009 des carreleurs sont les suivants :

- 8 en première année
- 8 en deuxième année
- 6 en troisième année

Cours pour machinistes et grutiers

La Fédération a organisé le mercredi 8 juillet 2009, au restaurant Landgasthof de Garmiswil à Düdingen, la remise des diplômes de machinistes en présence de Jean-Pierre Largo, Président de la Commission de surveillance suisse des machinistes et bien entendu des Présidents de la FFE et de la formation professionnelle de notre association.

Pour l'année 2009, 363 permis furent délivrés par notre centre de formation de Chiemi à 113 candidats. Ci-dessous, le tableau présente le nombre de permis délivrés par type de permis.

Type de permis	Nombre
M1 petites machines jusqu'à 5 to	71
M2 pelles hydrauliques	52
M3 chargeuses	42
M4 pelles araignées	3
M5 rouleaux	0
M6 finisseuses	0
M7 machines spéciales (bulldozer, dumper, etc.)	0
K1 camions grue	48
K2 grues à tour	47
K3 grues de chargement des camions / nacelles	37
Permis SUVA A pour grues spéciales (camion grue, grue sur camion, etc.)	48
Permis SUVA B pour grues à tour et auto montantes	47

Cours pour chefs d'équipe et parcours de sécurité

Une nouvelle volée de 25 candidats chefs d'équipe a démarré, au début 2009, sa formation. Celle-ci d'une durée de six semaines se poursuivra en 2010 avec un examen à la clef.

Le parcours de sécurité a été suivi durant l'année sous revue par 275 collaborateurs de nos entreprises. Ce chiffre a diminué de plus de 60 % par rapport à l'année précédente. La crise a probablement eu un impact plus important sur cette formation. Pourtant, les ouvriers de la construction peuvent par cette demi-journée revoir quelques principes basiques sur la manière de se protéger et de prévenir un accident. La Fédération ne peut qu'encourager ses membres à utiliser encore plus cette possibilité de formation continue.

Jean-Daniel Wicht



Concours de maçons Martigny 2010 (Photo JDW)



Objet en construction à la halle des maçons (Photo KP)

SECRETARIATS GERES PAR LA FFE

Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

C'est au cours de 4 séances durant l'année 2009 que le Comité a traité les affaires courantes de l'association sous la Présidence de Marguerite Michel-Bersier, jusqu'à l'Assemblée du mois d'octobre, pour faire place ensuite à Jean-Luc Schouwey.

Durant ces séances le Comité de la CCC a abordé les thèmes suivants :

- forum START des métiers
- interventions au Grand Conseil sur des sujets liés à la construction
- création d'une directive fribourgeoise concernant le compte prorata
- amélioration de l'image de la construction
- étude d'un projet de construction pour les jeunes, construit par les jeunes
- marché de la construction du canton de Fribourg
- affaires statutaires

La CCC s'est fortement engagée lors du Forum Start des métiers en janvier 2009. Elle a mis en place l'organisation de la station construction, a créé une identification pour chaque métier exposé et elle a encore exploité son propre stand pour informer les jeunes sur les métiers de la construction.

L'Assemblée annuelle de la CCC s'est déroulée dans le cadre de la foire de Fribourg le mercredi 7 octobre 2009. L'objectif du Comité était d'augmenter la participation aux assises annuelles en couplant celles-ci à un événement marquant de la vie fribourgeoise. La réussite fut au rendez-vous puisque près de 60 personnes avaient répondu à l'invitation. A noter que la conférence suivant l'Assemblée avait un thème plutôt accrocheur : « produits pétroliers, quel avenir à quel prix ? ». Philippe Cordonnier, responsable romand de l'Union pétrolière suisse, a défendu dans un premier temps les énergies renouvelables tout en insistant sur le fait que dans les prochaines années il est impensable de se passer du mazout de chauffage. Il a par ailleurs intéressé le public avec un certain brio en vantant les performances actuelles des nouveaux brûleurs à mazout totalement propres selon ses dires. La partie réservée aux questions et réponses a encore réservé quelques surprises par des interventions pointues, notamment celle du Conseiller national Jean-François Rime.

Le mérite de cette conférence fut de créer le débat et de tirer quelques enseignements sur l'avenir du mazout. Les invités auront certainement retenu, malgré la conviction du conférencier, que le mazout est devenu trop précieux pour continuer à l'utiliser comme énergie de chauffage !



Jean-Daniel Wicht

Slogan Start 2009 (Photo JDW)



Contrôle des déchets de chantier (CCC-GD)

Commission

Organisation / Activités

Présidence : Aloïs Page
Nombre de membres : 6
Nombre de séances : 3

15 ans d'activité en mai 2009 ! Même si cet anniversaire n'a pas été marqué de manière particulière, il est à relever que cette longévité est due à une excellente collaboration entre le Service de l'Environnement de l'Etat de Fribourg et la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

Missions de la Commission

La Commission agit dans le but d'une élimination correcte des déchets de chantier sur la base d'un arrêté du conseil d'Etat. Dans ce cadre, ses missions principales sont :

- fixer les objectifs des contrôles ;
- suivre et vérifier le travail réalisé par les inspecteurs et le Secrétariat ;
- informer les acteurs de la construction.

Principales décisions de la Commission

Lors des ses réunions, la Commission a débattu sur de nombreux sujets. Ceux-ci ont fait l'objet de décisions, dont les plus importantes ont été :

- l'acceptation d'une adaptation des prix des contrôles réalisés par l'AFCo ;
- une légère réduction du nombre de contrôle en 2010 ;
- la mise en place d'une enquête sur les futurs contrôles à réaliser.

Objectifs réalisés

L'année 2009 a vu l'atteinte de deux objectifs importants, la réalisation d'un séminaire d'information et la création de pages internet propres à la Commission sur le site internet de la CCC (Conférence Cantonale de la Construction) : <http://www.construction.ch/dechets.htm>.

Le séminaire d'information ayant pour thème : "Gestion des déchets : derniers développements dans le canton de Fribourg" a eu lieu le 22 octobre à Forum Fribourg, dans le cadre du salon Greentech. On peut relever une bonne fréquentation (environ 75 personnes). Malgré le caractère bilingue de cette manifestation, nous devons regretter le manque de participation de nos amis alémaniques. Les thèmes proposés étaient :

- état de la technique et de la législation
- contrôles
- outils d'information
- sites pollués
- perspectives

Sur le site internet se trouvent notamment des documents très intéressants expliquant comment éliminer les différents déchets de chantiers répartis en 6 catégories, soit :

- Matériaux d'excavation
- Revêtements routiers et déblais de voies
- Matériaux minéraux
- Métaux
- Déchets combustibles
- Déchets spéciaux

Inspectorat

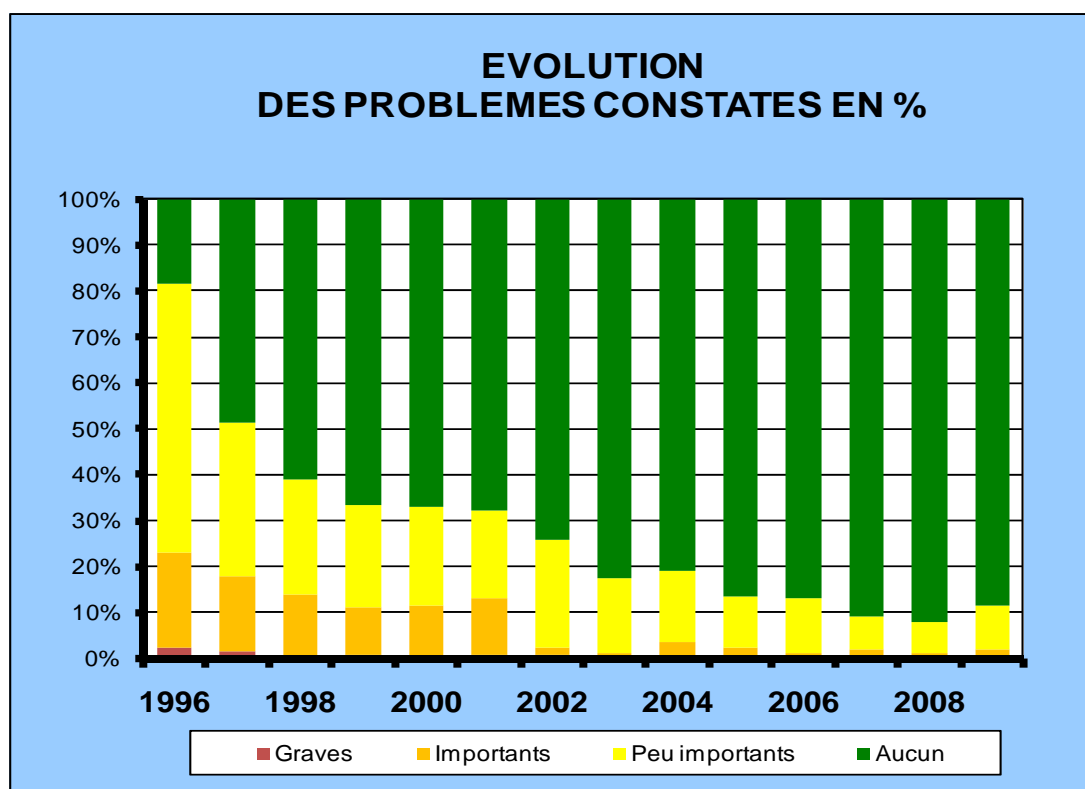
Activités

Le nombre de contrôles initialement fixé pour l'année 2009 n'a pas pu être réalisé. En accord avec la Commission, celui-ci a été ramené de 600 à 468. Pour cause, un problème relatif à l'obtention des données pour la réalisation des contrôles. Jusqu'à fin 2008, le Service de la statistique de l'Etat de Fribourg fournissait un fichier informatique contenant toutes les données nécessaires. Celles-ci étaient issues du traitement des permis de construire. Malheureusement, cette activité a été cédée au Service de la statistique de la Confédération qui le traite différemment et, par conséquent, n'est plus à même de nous fournir toutes les données nécessaires aux contrôles. Ceci a eu pour suite que les inspecteurs ont du rechercher eux-mêmes les données, augmentant ainsi le travail administratif des contrôles au détriment de leur présence sur le terrain.

Résultats

Au vu du graphique ci-dessous, nous constatons que les chantiers à problèmes ont légèrement augmenté au cours de l'année 2009. Même si l'objectif reste une valeur le plus proche possible de zéro, il était connu que, tôt ou tard, un effet dent de scie au niveau de ces résultats aurait lieu. Il est probable que nous avons atteint un niveau planché et qu'il sera difficile de faire mieux. On peut penser que ce taux risque de varier entre 8% et 12% lors de ces prochaines années.

Une autre explication, la crise pousserait certains à réaliser quelques économies au détriment de l'élimination correcte des déchets.



Compte tenu de ces résultats, la Commission va garder un œil très attentif sur l'évolution de ces statistiques et ne manquera pas de prendre les mesures qui s'imposent si une dégradation de l'élimination correcte des déchets de chantier devait être constatée.



Entente Paritaire Fribourgeoise du secteur principal de la construction (EPF)

Structures

L'Entente Paritaire Fribourgeoise du secteur principal de la construction est une association dont les membres sont les associations des partenaires sociaux signataires des conventions collectives de travail de la construction et du génie civil applicables dans le canton de Fribourg.

Les organes de l'Entente sont :

1. l'Assemblée des délégués
2. l'Organe d'exécution de l'Assemblée
3. l'Organe de contrôle des comptes
4. le Secrétariat
5. la Commission Paritaire Professionnelle du secteur principal de la construction (CPP)
6. la Commission du FRIBOURGFONDS-CONSTRUCTION (CFP)

Analyse globale

Finances

L'exercice comptable 2008 s'est clôt par un bénéfice global de 291'681.75 francs pour les trois fonds (FONDS DE FORMATION, FONDS D'APPLICATION, FONDS DU FRIBOURGFONDS). L'état global de ces trois fonds présente un capital positif de 602'185.90 francs. La fortune minimum pour la pérennité de nos fonds paritaires est ainsi constituée.

Perspectives

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau PARIFONDS CONSTRUCTION, la structure de l'Entente devra être adaptée à la nouvelle organisation nationale qui ne comportera plus qu'un seul fonds paritaire. Cela signifie que les statuts, les règlements de fonctionnement, les documents financiers (comptes et budgets) voir même la Convention collective de travail devront être revus et corrigés. C'est donc un travail très conséquent qui devra être réalisé en 2010.

La demande d'extension de la Convention collective de travail du secteur principal de la construction du canton de Fribourg est l'autre point fort pour l'année à venir.

Informations détaillées sur les activités de l'Entente

Les activités de l'Entente font l'objet d'un rapport annuel très détaillé, approuvé par l'Assemblée (qui se tient généralement en septembre). Un exemplaire de ce document sera envoyé à toutes les entreprises membres du FRIBOURGFONDS CONSTRUCTION dès l'automne 2010.

Hommage à un dinosaure du travail paritaire

A la fin 2009, M. Charles-Henri Oberson a fait valoir son droit à la retraite auprès de son employeur, le syndicat SYNA.

Tous ceux qui le connaissent savent que ce personnage a beaucoup donné dans la réalisation des tâches paritaires.

Malgré son habitude de grogner d'abord et de discuter ensuite, nous avons en Charles-Henri Oberson une personne de bonne composition qui toujours essaya de trouver des solutions acceptables par la majorité. Nous lui souhaitons bon vent pour sa retraite et savons qu'elle sera bien occupée.

Conclusion

En conclusion de cette analyse globale, relevons que les représentants des associations patronales et ouvrières de l'Entente Paritaire ne partagent pas toujours les mêmes visions. Mais les discussions sont courtoises et les membres ont un grand respect des uns et des autres, ce qui favorise grandement le travail des différents organes de l'Entente et permet de trouver des consensus.

Assemblée des délégués

Organisation / Activités

Présidence : Jean-Luc Schouwey
Nombre de membres : 19, Secrétaire et invités inclus
Nombre de séances : 3
Mutations : Cédric Raemy remplace Charles-Henri Oberson
Kathrin Ackermann remplace Hugo Hayoz

Nous souhaitons plein succès à Cédric Raemy et Kathrin Ackermann pour l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

La sixième Assemblée des délégués de l'Entente s'est tenue en Veveyse. Elle a eu lieu le 18 septembre 2009 à l'Auberge de l'Ange à Attalens.

Missions de l'Assemblée des délégués

Les statuts ainsi que le règlement de fonctionnement de l'Entente assignent plusieurs missions à l'Assemblée. Les principales sont :

- élire le Président de l'Entente ;
- élire les membres de la CFP et de la CPP, ainsi que le Président de la CPP ;
- désigner le bénéficiaire de la convention de Secrétariat, ratifier le choix du Secrétaire ;
- désigner l'organe de contrôle ;
- approuver le rapport d'activité de l'Entente et de ses Commissions ;
- approuver le budget et les comptes.

Principales décisions de l'Assemblée des délégués

Aucun sujet particulier n'étant à traiter, l'ordre du jour de cette séance a été des plus formels. C'est donc sans surprises que les décisions suivantes ont été prises :

- approbation du rapport annuel 2008 ;
- approbation des comptes 2008 ;
- nomination de Fidusar SA comme organe de révision pour l'année 2009 ;
- adoption des compléments et des adaptations du Règlement de fonctionnement ;
- approbation du budget 2010 et maintien de la cotisation au niveau actuel ;
- nominations statutaires.

Concernant les résultats des comptes et des prévisions budgétaires, les principaux chiffres sont énoncés dans l'analyse globale.

Objectif réalisé

Pour l'année 2009, l'Assemblée des délégués avait pour principal objectif de respecter le bénéfice prévisionnel du budget évalué à environ de 20'000 francs. Le pari est plus que tenu puisque le bénéfice réalisé est de l'ordre de 291'000 francs.

Perspectives

Les perspectives de l'Assemblée des délégués ne peuvent être que financières. C'est logiquement qu'elle espère consolider sa fortune par un bénéfice de l'ordre de 140'000 francs.



Remise des récompenses

En fin de séance, quatre jeunes maçons et étancheurs fraîchement diplômés, ont rejoint l'Assemblée au moment de l'apéritif afin de recevoir un prix pour récompenser les travaux pratiques d'excellente qualité réussis lors des examens finaux. Il s'agissait de Messieurs Antonio Jorge Cardoso Silva, de Sugiez ; Fitim Bejtullahu, de Romont ; Vitor Francisco Silva Leite, de Môtier (Vully) et Dimitri Novosselov, de Fribourg. Deux d'entre eux n'ont malheureusement pas pu participer à la cérémonie soit Messieurs Gilles Brunisholz, de Fribourg et Ricardo Emanuel Silva Pinho, de Villars-sur-Glâne.

Partie récréative

Après la séance, les membres de l'Assemblée et les invités ont partagé un repas convivial et très apprécié. Ainsi ces assises annuelles étaient closes.

Commission Paritaire Professionnelle (CPP)

Organisation / Activités

Présidence : Me Richard Waeber
Nombre de membres : 11, Secrétaire inclus
Nombre de séances : 5
Mutations : Cédric Raemy remplace Charles-Henri Oberson
Kathrin Ackermann remplace Hugo Hayoz

Missions de la Commission

Les documents fondateurs de l'Entente attribuent des missions bien précises à la CPP. Les principales sont :

- surveiller le respect des conventions collectives de travail de la construction et du génie civil applicables dans le canton de Fribourg ;
- exercer les fonctions que lui confèrent les conventions en vigueur dans le cadre de leur application ;
- prendre les décisions que lui confèrent les règlements et les conventions en vigueur dans le cadre de leur application ;
- contrôler et faire appliquer ses décisions.

Principales décisions de la Commission

Le contrôle de l'application des conditions des conventions collectives amène la CPP à prendre des décisions fort diverses, telles que :

- l'acceptation des horaires de travail ;
- les sanctions suite aux contrôles des conditions de travail ;
- les sanctions sur rapports de contrôles des inspecteurs de l'AFCo ;
- l'assujettissement de nouvelles entreprises à la convention ;
- les décisions de classement de dossiers ;
- les contrôles des conditions de travail dans les entreprises.

En 2009, seulement 35 horaires de travail ont été soumis à la CPP pour contrôle. C'est relativement peu en rapport au nombre d'entreprises exerçant dans le secteur de la construction.

Au niveau des sanctions, la plus importante a été prononcée suite à un contrôle des salaires et des conditions de travail dans une entreprise, soit une amende de 80'000 francs à laquelle ont été ajoutés des frais de contrôles de 20'000 francs.

Objectifs réalisés

La Commission a atteint les trois buts majeurs qu'elle s'était fixée après avoir examiné l'ensemble des dossiers ouverts au début de l'année 2009 :

- réduire le nombre de dossiers ouverts;
- réduire le temps pour le traitement des dossiers;
- sanctionner plus sévèrement les non respects de la CN

Pour réduire le nombre de dossiers ouverts, la CPP a décidé de classer ceux de minime importance afin de se concentrer sur les dossiers plus conséquents.

Grâce à de nouveaux moyens financiers mis à disposition par l'Entente, le Secrétariat a pu être renforcé par l'engagement d'une deuxième collaboratrice à 40%.

La CN permettant de sanctionner à hauteur du préjudice causé aux employés, la CPP a décidé d'appliquer systématiquement ce mode de faire.

Perspectives

Les objectifs de la CPP pour l'année 2010 restent les mêmes que ceux fixés pour l'année 2009. Elle devra aussi s'adapter aux nouvelles directives de la CPPS pour le rapport annuel au SECO.

Commission du FRIBOURGFONDS (CFP)

Organisation / Activités

Présidence : Jean-Luc Schouwey
Nombre de membres : 7, Secrétaire inclus
Nombre de séances : 6
Mutation: Cédric Raemy remplace Charles-Henri Oberson

Missions de la Commission

Les statuts lui confèrent le rôle d'organe d'exécution de l'Assemblée de l'Entente. Dès lors ses principales tâches sont :

- gérer les trois fonds paritaires ;
- examiner les demandes de participations financières dans le cadre de la formation professionnelle et prendre les décisions y relative ;
- contrôler et faire appliquer ses décisions ;
- régler les affaires courantes de l'Entente ;
- préparer l'Assemblée des délégués ;
- exécuter les décisions de l'Assemblée des délégués.

Principales décisions de la Commission

Les décisions prises par la CFP au cours de l'année écoulée étaient plutôt usuelles. On peut relever :

- l'attribution de prestations financières à des personnes suivant des formations ;
- l'attribution des montants dévolus aux associations selon le règlement.



Objectifs réalisés

Deux dossiers importants ont été bouclés :

- le droit de sortie de l'Entente du Groupement fribourgeois des carreleurs ;
- l'étude d'un fonds paritaire cantonal

Le droit de sortie a été accordé au Groupement fribourgeois des carreleurs suite à son adhésion à la convention collective de travail romande du second œuvre. Compte tenu des montants versés précédemment, un montant forfaitaire de 50'000 francs leur a été restitué, ce pour solde de tut compte.

L'étude relative à la mise en place d'un Fonds paritaire cantonal a démontré que cela pourrait être viable. Par contre, les démarches pour y parvenir seraient extrêmement difficiles au vu du peu d'enthousiasme, pour ne pas dire plus, des associations faitières, tant celles représentant les employés que celles représentant les employeurs.

Perspectives

L'année 2010 sera particulièrement chargée pour cette Commission : en effet, c'est à elle que reviendra toute la préparation des documents relatifs à l'adaptation des structures actuelles avec celles demandées par la nouvelle organisation du PARIFONDS CONSTRUCTION.

Commission Paritaire de Contrôle dans la construction (CPC)

Organisation / Activités

Présidence : Me Jean-Claude Morisod
Nombre de membres : 10, Secrétaire inclus
Nombre de séances : 2
Mutation : Kathrin Ackermann remplace Hugo Hayoz

Missions de la Commission

Préparer la transformation de la Commission en Association et dissoudre l'actuelle Commission.

Principales décisions de la Commission

Lors de ses séances, elle a décidé :

- d'approuver les comptes 2008
- d'approuver les statuts de la future Association
- de dissoudre la Commission

Objectifs réalisés

La création de l'Association Fribourgeoise de Contrôles et la dissolution de la Commission Paritaire de Contrôle dans la construction ont été concrétisées le 20 mars 2010 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

Association Fribourgeoise de Contrôle (AFCo)

Structures

Cette Association a pour but de réaliser différents contrôles sur les lieux de travail et dans les entreprises du canton de Fribourg, sur la base de conventions de délégation de tâches et de compétences conclues avec des tiers. Elle est issue de la Commission Paritaire de Contrôle dans la construction.

Ses organes sont :

- l'Assemblée générale
- le Bureau exécutif de l'Association
- l'organe de contrôle des comptes

La structure est complétée par deux éléments d'exécution, soit :

- le Secrétariat
- l'inspectorat

Les membres de l'Association sont la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE), l'Union patronale du canton de Fribourg (UPCF), le syndicat UNIA région Fribourg et le syndicat interprofessionnel SYNA région Fribourg-Neuchâtel.

Assemblée générale

Organisation / Activités

Présidence : Me Jean-Claude Morisod
Nombre de membres : 10, Secrétaire inclus
Nombre de séances : 2
Mutation : Cédric Raemy remplace Charles-Henri Oberson

L'Assemblée générale est composée par les délégués des associations membres selon une répartition paritaire fixée dans les statuts.

Missions de l'Assemblée générale

Les missions principales de l'Assemblée générale ressortent des statuts :

- élire les membres du Bureau et le Président de l'Association ;
- désigner le Secrétariat ;
- ratifier les conventions de délégations de tâches et de compétences ;
- ratifier les documents de fonctionnement et les procédures ;
- approuver les budgets et les comptes ;
- définir les objectifs stratégiques et qualitatifs ;
- approuver les rapports du Bureau.

Principales décisions de l'Assemblée

Les décisions de l'Assemblée ont été prises au cours de deux séances, dont l'une était l'Assemblée constitutive. Les principales ont été :

- l'approbation du budget 2009 ;
- l'élection des membres du Bureau et du Président et désignation du Secrétariat ;
- la nomination de Fidusar SA comme organe de révision pour l'année 2010 ;
- l'engagement d'un inspecteur supplémentaire ;
- l'acceptation de sa soumission à la TVA ;
- l'acceptation d'un mandat de contrôles pour la SUVA ;
- l'acceptation d'un mandat complémentaire pour la gestion des déchets.



Objectifs réalisés

Trois défis importants :

- l'équilibre des comptes ;
- la mise en place de structures fonctionnelles ;
- le renforcement son inspectorat.

Etablir un budget équilibré n'était a priori pas chose facile. Mais cela a été accompli puisque le bénéfice prévisionnel pour le premier exercice comptable est de 3'000 francs.

Le renforcement de son inspectorat a été concrétisé par l'engagement d'un troisième inspecteur en la personne de Fritz Nobel, domicilié à Fribourg.

Perspectives

Pour l'année 2010, les objectifs primordiaux sont des comptes équilibrés, le maintien des 3 postes d'inspecteurs et le remplacement de l'inspecteur Jean-Marie Guinnard, qui fera valoir son droit à la retraite.

Bureau

Organisation / Activités

Présidence : Me Jean-Claude Morisod
Nombre de membres : 6, Secrétaire inclus
Nombre de séances : 3
Mutation : Cédric Raemy remplace Charles-Henri Oberson

Missions du Bureau

En plus de lui définir ses propres tâches, les statuts lui confèrent le rôle d'organe d'exécution de l'Assemblée de l'Entente. Dès lors ses principales tâches sont :

- valider les documents de fonctionnement de l'Association ;
- préparer les budgets ;
- choisir et engager les inspecteurs ;
- valider les documents contractuels des inspecteurs ;
- traiter les affaires courantes ;
- exécuter les tâches que l'Assemblée lui délègue ;
- veiller à l'exécution correcte des tâches déléguées par des tiers ;
- préparer et convoquer les Assemblées ordinaires et extraordinaires.

Principales décisions du Bureau

Le Bureau a connu une année sans décisions particulières excepté peut-être l'engagement d'un inspecteur supplémentaire.

Objectifs réalisés

Pour la première année de fonctionnement, l'important était de mettre en place des structures fonctionnelles tout en résolvant les difficultés administratives. L'exercice est pleinement réussi.

Perspectives

- Réaliser les nouveaux mandats confiés, notamment, par la suva et le Service de l'environnement, à leur entière satisfaction.
- Remplir les mandats existants en respectant les objectifs fixés en termes de qualité et de quantité.

Inspectorat

Effectifs

L'Inspectorat de la Commission est composé de trois inspecteurs, qui sont Messieurs Jean-Marie Guinnard, Raoul Fucci et Fritz Nobel.

Ils sont secondés par le personnel du Secrétariat notamment pour ce qui est de la transmission des rapports.

Missions des inspecteurs

La principale mission des inspecteurs est d'effectuer des contrôles sur les chantiers ou dans les ateliers. Au cours de l'année 2009, ils ont été réalisés dans les domaines suivants :

- travail au noir (mandat de l'Etat)
- conditions de travail fixées dans les conventions collectives (mandat des CPP)
- travailleurs détachés (mandat des CPP)
- élimination correcte des déchets de chantiers (mandat de l'Etat)

Extrait de statistiques du contrôle du travail au noir

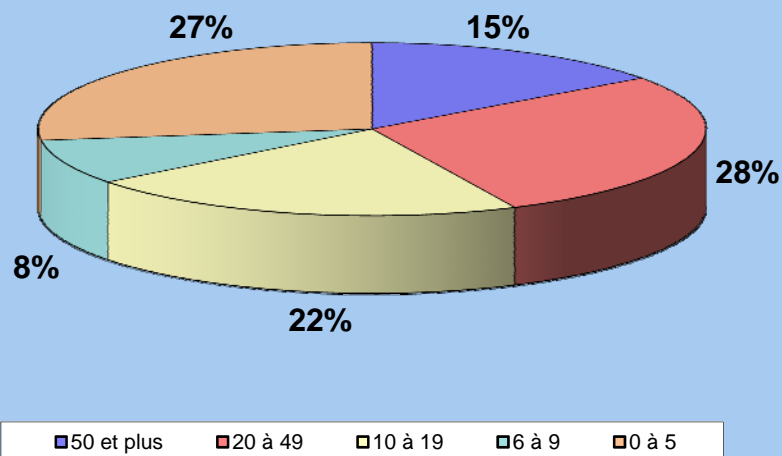
Nombre de rapports		244	
Données générales	Nombre d'entreprises contrôlées	244	
	Nombre d'ouvriers contrôlés	325	
	Nombre d'ouvriers en fuite (non contrôlés)	58	
Constats employeurs	A notre sens en infraction (à confirmer par les instances compétentes)	69	
	Situation à déterminer (par les instances compétentes)	79	
	Sans infraction	96	
Constats employés	A notre sens en infraction (à confirmer par les instances compétentes)	Rapports contractuels	94
		Assurances sociales	105
		Législations fiscales	97
		Travail lors d'indemnités versées	59
		Législation sur les étrangers	72
	Situation à déterminer (par les instances compétentes)	Rapports contractuels	59
		Assurances sociales	124
		Législations fiscales	42
		Travail lors d'indemnités versées	59
		Législation sur les étrangers	24
	Sans infraction	Rapports contractuels	230
		Assurances sociales	154
		Législations fiscales	264
		Travail lors d'indemnités versées	265
		Législation sur les étrangers	287

A ces chiffres, il y a lieu de rajouter encore les infractions à la loi sur le chômage éventuellement constatées par le Service public de l'emploi.

René Schouwey

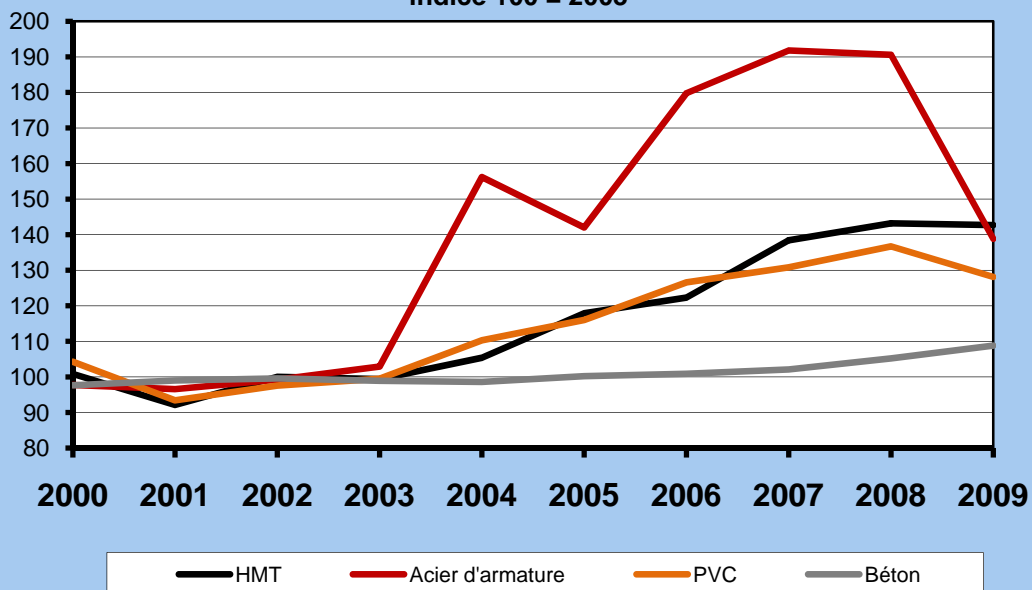
STATISTIQUES / STATISTIKEN

REPARTITION DES MEMBRES SELON LA TAILLE DE LEURS ENTREPRISES EN 2008



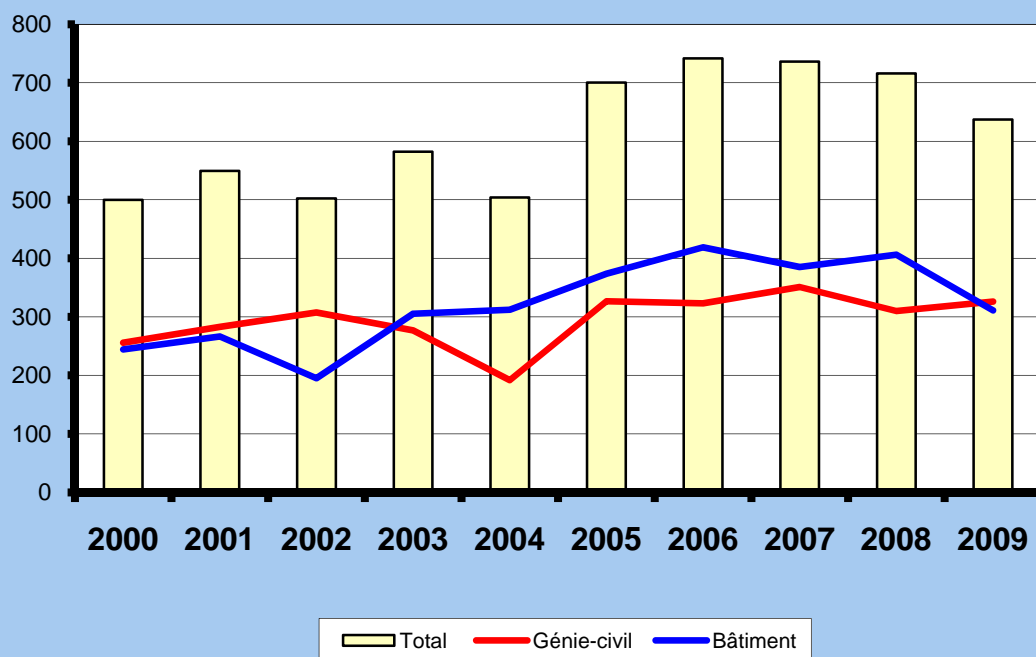
VARIATION DES PRIX DANS LA CONSTRUCTION

indice 100 = 2003



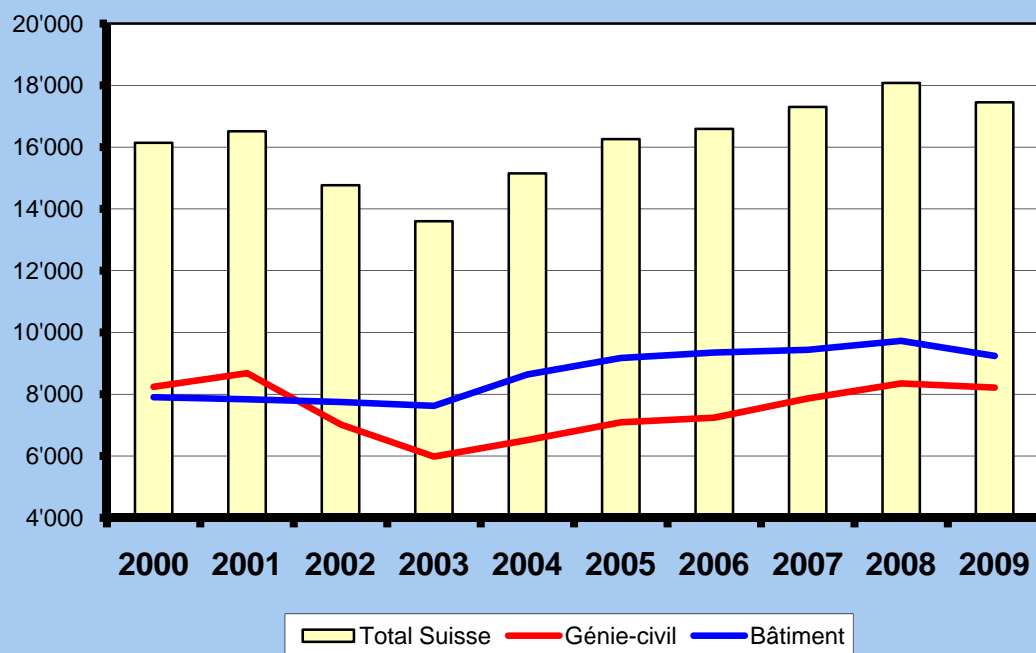
EVOLUTION DES COMMANDES SUR 10 ANS DANS LE CANTON DE FRIBOURG

en millions de francs



EVOLUTION DES COMMANDES SUR 10 ANS AU NIVEAU SUISSE

en millions de francs



LE MOT DU MANAGER

L'année 2009, pour la Fédération, peut être qualifiée d'excellente sur le plan médiatique. Nous avons, par notre engagement, créé plusieurs événements. Il y a eu d'abord le Forum Start des métiers durant le mois de janvier, manifestation que nous avons animée avec notre stand mais surtout avec la finale suisse du concours de maçons. La curiosité des visiteurs fut importante et parmi tous les métiers de la construction, c'est l'apprentissage de maçon qui a suscité le plus de succès au vue de la documentation distribuée. L'organisation de ce concours fut à la hauteur des attentes et a mis durant quelques jours Fribourg aux avant-postes. Je dois réitérer mes plus vifs remerciements à toute l'équipe de la halle des maçons qui a créé cet événement avec un professionnalisme évident.

La Fédération a encore eu les faveurs de la presse, durant le mois de juin, lorsqu'elle a mis sur pied une conférence de presse afin de présenter l'activité de notre centre de formation de Chiemi. Notre association avait invité les médias pour relever et présenter l'engagement des entrepreneurs fribourgeois en faveur de la prévention des accidents professionnels sur les chantiers. Les articles de presse furent rarement aussi positifs pour une profession qui a l'habitude de faire les titres des journaux, souvent suite à des revendications syndicales refusées par le patronat.

Malheureusement, lorsque l'on s'attaque à la lecture des résultats comptables, le sentiment général positif fait place à un arrière goût amer, l'équilibre budgété des comptes ayant été plombé par plusieurs effets conjoints. La crise financière a eu pour conséquences une diminution supplémentaire du rendement des titres, une réduction du nombre de candidats aux différents cours de formation professionnelle. De plus, une fluctuation non négligeable des subventions des cours interentreprises a été constatée suite au changement du système d'indemnisation (forfait). L'ancien système de subventionnement, peu influencé par la variation du nombre d'apprentis d'une année à l'autre, a fait place à un système forfaitaire « yoyo » en raison de la modification annuelle des effectifs. Néanmoins, la situation est sous contrôle mais elle nécessitera probablement une adaptation des finances de cours, à court terme, pour faire face à nos obligations d'équilibrer les comptes.

L'année 2009 a encore vu l'engagement de plusieurs nouveaux collaborateurs et je peux l'affirmer avec fierté : ils sont parfaitement intégrés dans l'organisation et leurs compétences sont reconnues. Un grand merci à tous les collaborateurs de la Fédération pour leur immense travail et leur engagement sans réserve au profit des membres. Un merci particulier à notre Président et à son Comité pour la confiance témoignée tout au long de l'année.

C'est sans hésitation que je peux affirmer : la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs est un acteur économique incontournable de ce canton et elle est toujours prête à relever de nouveaux défis.

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS

Le Manager

Jean-Daniel Wicht

DAS WORT DES MANAGERS

Aus medientechnischer Sicht war das Jahr 2009 für den Verband ausgezeichnet. Mit unserem Einsatz haben wir mehrere Events ins Leben gerufen. Da war zuerst im Januar das Berufsforum Start. Diese Veranstaltung haben wir mit unserem Stand und vor allem mit dem Schweizerfinal des Maurerwettbewerbs animiert. Die Besucher waren sehr neugierig, und von allen Bauberufen weckte die Maurerlehre das grösste Interesse, wenn man die Anzahl verteilter Dokumentationen berücksichtigt. Die Organisation dieses Wettbewerbs wurde den Erwartungen gerecht und stellte Freiburg für ein paar Tage in den Vordergrund. Ich muss nochmals dem gesamten Team der Maurerhalle danken: es führte dieses Event mit grosser Professionalität durch.

Der Verband war auch im Juni in den Medien, als er eine Pressekonferenz organisierte, um die Tätigkeit unseres Ausbildungszentrums Chiemi vorzustellen. Unser Verband hatte die Medien eingeladen, um den Einsatz der Freiburgischen Baumeister im Rahmen der Vorbeugung von Berufsunfällen auf den Baustellen zu betonen und vorzustellen. Die Presseartikel über einen Beruf, der häufig in die Schlagzeilen gerät, weil die Arbeitgeberschaft einmal wieder gewerkschaftliche Forderungen abgelehnt hat, waren selten zuvor so positiv ausgefallen.

Untersucht man hingegen die Buchhaltungsergebnisse, erhält der positive Allgemeindruck einen bitteren Nachgeschmack, wurde doch die ausgeglichene budgetierte Jahresrechnung von mehreren Elementen gleichzeitig belastet. Die Finanzkrise löste eine zusätzliche Abnahme der Wertpapierrendite und einen Rückgang der Anzahl Teilnehmer an den verschiedenen Berufsbildungskursen aus. Zudem wurde das Vergütungssystem geändert (Pauschalbetrag), was zu einer erheblichen Schwankung bei den Subventionen für überbetriebliche Kurse führte. Ein "Jo-Jo"-Pauschalssystem ersetzt nun das ehemalige stabile Subventionssystem, das von der jährlichen Schwankung der Lehrlingsanzahl nur wenig betroffen war. Diese Schwankung hat auf dieses neue System jedoch einen grossen Einfluss. Die Lage ist aber unter Kontrolle, auch wenn die Kurse auf finanzieller Ebene kurzfristig angepasst werden müssen, damit die Jahresrechnung ausgeglichen ausfallen kann.

Ausserdem wurden 2009 mehrere neue Mitarbeiter angestellt. Ich kann stolz verkünden, dass sie sich bestens in die Organisation integriert haben, und dass ihre Kompetenzen Anerkennung finden. Ich danke allen Verbandsmitarbeitern für ihre tolle Arbeit und ihren grossen Einsatz zugunsten der Mitglieder. Ein spezieller Dank gilt unserem Präsidenten und seinem Vorstand für das übers ganze Jahr gezeigte Vertrauen.

Ich kann ohne Zögern beteuern, dass der Freiburgische Baumeisterverband als wirtschaftlicher Akteur dieses Kantons unumgänglich ist, und dass er stets bereit ist, neue Herausforderungen anzunehmen.

FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND

Der Manager



Jean-Daniel Wicht



ANNEXES AU RAPPORT ANNUEL

Liste des membres du Comité de la FFE

Liste des membres de la FFE

Liste des membres honoraires

Liste des membres vétérans